HAL
open science

Concentration d'ambiances. Superposition d'activités commerciales et sportives au cœur d'une ville

Sylvie Laroche

To cite this version:

Sylvie Laroche. Concentration d'ambiances. Superposition d'activités commerciales et sportives au cœur d'une ville. Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece, Sep 2016, Volos, Grèce. p. 473 - 478. hal-01404373

HAL Id: hal-01404373

https://hal.science/hal-01404373

Submitted on 12 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Concentration d'ambiances

Superposition d'activités commerciales et sportives au cœur d'une ville

Sylvie LAROCHE

UMR CNRS AAU - Equipe CRESSON/ENSA Grenoble - Univ. Grenoble Alpes, France, sylvielaroche.archi@gmail.com

Abstract. *This article is precisely about the qualification of shopping centers and stadiums facilities and their relationship to their close urban context. We take them as generators of specific sensitive spaces and through the angle of their take on the city. The objective of this research is to analyze the effects of implanting large-scale retail and sport facilities on nearby areas, and to formulate conception criterias about their relationships to the urban fabric and the surrounding landscape.*

Keywords: retail, stadium, city, architecture, ambiances.

Impulsée par une reconfiguration de la production de la ville, la mixité fonctionnelle peut se développer par superposition ou par juxtaposition de programmes dans un seul bâtiment. Cette hybridation programmatique tend à effacer le découpage en parcelles ainsi que les propriétés initialement indépendantes, produit une mutation des configurations d'espaces accessibles aux usagers et transforme les rythmes urbains en proposant une multiplication ou une extension horaire des activités marchandes et des offres sportives (Laroche, 2014). En nous appuyant sur une référence construite, on fait l'hypothèse que ces mégastructures dessinent des espaces pouvant accueillir une foule de spectateurs ou consommateurs, cependant elles forment des ambiances difficilement partageables par les usagers au quotidien. En effet, l'inscription de ces équipements dans la ville tend à former des milieux ambiants, qui peuvent mobiliser le corps des piétons jusqu'à les contraindre dans la manière de pratiquer ces espaces. Afin d'évaluer cette hypothèse, nous souhaitons dans un premier temps saisir la composition des limites ou emprise de ces milieux ambiants sur le contexte avoisinant et dans un deuxième temps, sonder la prise en compte des qualités spatiales des environnements construits, des ambiances architecturales et des modalités d'usages dans les stratégies urbaines.

L'étude repose sur l'investigation d'un complexe de loisirs, commerces et services publics « La Maladière » à Neuchâtel (Suisse), qui comprend 27 000 m2 de surface commerciale sur deux étages, un stade de 12 000 places assises, une caserne de pompiers, six halles de gymnastique et un parking souterrain de 930 places. Nous avons retenu cet équipement au regard de son implantation dans le centre urbain et de l'hybridation programmatique constituée.

À partir d'observations effectuées *in situ* et de lecture de documents de planification, cette recherche vise à évaluer des dispositifs spatiaux emblématiques de ce complexe commercial et sportif comme les entrées, les vitrines ou les espaces publics attenants. Les dispositifs choisis constituent une délimitation ou un seuil entre les espaces privés et leur contexte, qui sont analysés en fonction des enveloppes bâties, des porosités du tissu urbain (traversabilité) et des aménités de l'espace (capacité à accueillir). Ils interrogent directement l'intégration de ces activités marchandes et sportives dans les pratiques ordinaires, mais également la variation d'ambiances diurnes et nocturnes d'un aménagement privé dans la ville.

3 configurations d'ambiances en limite d'une mégastructure

À partir de ces investigations, trois configurations d'ambiances sont relevées : variation sonore et lumineuse des milieux ambiants, invasion des activités et exposition des pratiques marchandes. L'identification de ces configurations intéresse directement la réception par les usagers de ces dynamiques d'ambiances, mais aussi interroge le processus de conception de ce type de mégastructure dans la ville.

Image 1 : Entrée sud de la ville de Neuchâtel, vue sur l'entrée principale du complexe « La Maladière ». Image personnelle.

À l'entrée sud de la ville de Neuchâtel, le complexe « La Maladière » limite la rue principale par une façade composée au niveau du rez-de-chaussée d'une peau miroitante faite de verre et d'aluminium. Pour les piétons longeant cet équipement, le parcours est rythmé par des séquences vitrées créant une porosité entre l'intérieur et l'extérieur des commerces et des séquences opaques, qui dissimulent les activités privées. Pour les niveaux supérieurs du complexe, une résille métallique de couleur rouge forme l'enceinte du stade.

La répétition des aménagements de cette enveloppe est renforcée par l'homogénéité du sol asphalté entourant le bâtiment. La perspective semble immuable. La différence entre la faible largeur de l'espace réservé aux piétons (3 mètres) et la hauteur de l'édifice (27 mètres) accentue le caractère homogène de ce milieu. De plus, le fond routier recouvre l'ensemble des sources environnantes. Le flux des voitures semble continu et forme un effet de vague. Longer cette façade de 185 mètres s'effectue sur une durée de parcours, qui peut paraître assez longue (environ trois minutes). Ce temps de marche favorise la création d'une enveloppe sonore, qui englobe les passants. Les personnes marchant sur ces trottoirs ne semblent pas pouvoir s'échapper du milieu routier et de la forte présence de ce complexe commercial et sportif.
Dans les rues avoisinantes situées en surplomb du stade, la structure métallique rouge marque le paysage. Selon les architectes de ce projet, l'agence suisse Geninasca Delefortrie Architectes, « cette peau évocatrice constitue l'écrin de "l'instrument du spectacle sportif" » (Geninasca Delefortire, 2011, p. 120). Lorsque le piéton échappe à cette mégastructure, il se produit des variations sensibles sous la forme de coupure sonore du trafic routier après le passage de l'angle d'un immeuble, d'une confrontation à l'enveloppe lisse de cet édifice ou à l'inverse, de moirage entre la résille colorée du stade et le contexte environnant. Il se forme ainsi une alternance d'apparition et de disparition de l'emprise visuelle et sonore de l'équipement commercial et sportif au cœur de la ville de Neuchâtel.

La deuxième configuration émerge lors des évènements sportifs et culturels organisés à l'intérieur de l'équipement. Ces animations ont lieu majoritairement en soirée. La configuration de l'équipement est un terrain de sport à « l'anglaise » : l'espace de jeu central est de forme rectangulaire et à ciel ouvert, il est entouré de tribunes protégées par des débords de toiture. Le complexe sportif est similaire à un haut-parleur retourné, qui favorise la diffusion, voire l'amplification des festivités vers les immeubles et l'hôpital situés à proximité. Pour répondre aux exigences des médias télévisuels, quatre mâts lumineux (41 mètres) sont implantés à chaque angle de l'équipement. Ces évènements sont ainsi invisibles à l'extérieur de l'enceinte du bâtiment, cependant ce sont les ambiances sonores et lumineuses qui surgissent de l'équipement pour venir envahir le contexte avoisinant. Le public, les commentaires et les éclairages donnent une consistance à ce stade sur le plan sonore et lumineux et à l'inverse, le bâtiment et les espaces publics attenants semblent figés. La ville vit au rythme de cette situation spatiophonique extraordinaire et provoque une rupture d'ambiances entre les différentes parties du complexe. La mégastructure ne semble plus former une seule entité comme elle est perceptible en journée, mais une configuration qui vient annihiler le contexte avoisinant.

L'exposition des pratiques marchandes porte sur les configurations d'ambiance au niveau du rez-de-chaussée pouvant changer en fonction des activités organisées dans les espaces réservés aux piétons et variant selon les horaires des commerces et les données climatiques. Sur un côté de l'équipement, une rue piétonne longe une façade du complexe commercial et sportif et de l'autre un ensemble de logements construits au XIXème siècle. Orientée à l'ouest, la façade de l'équipement commercial comprend l'entrée principale sous la forme d'un porche, un restaurant et des boutiques. Pendant les périodes ensoleillées et les horaires d'ouverture des

commerces, une terrasse occupe la moitié de la rue piétonne. L'implantation de cette installation privée dans la rue piétonne permet de mêler les passants aux clients du restaurant, et de créer une rue aux activités sonores et visuelles prégnantes. Une assise ou une terrasse constitue des prises immédiates aux usagers dont ils se saisissent dans ces aménagements uniformes. La formation de micro-espaces ou l'installation éphémère de terrasse tendent à créer des effets d'inclusion pour les piétons et amenuisent les limites de ces surfaces. Cependant, la présence d'animations privées ne doit pas envahir la rue piétonne au risque de perdre l'équilibre entre les emplacements statiques et les déplacements des usagers.

Vers une reconstitution des RDC ?

L'absence de mise en scène au niveau des rez-de-chaussée ou - à l'inverse - un débordement des ambiances commerciales et sportives (musique, odeur, éclairage, etc.) sur les rues avoisinantes a un impact sur la prégnance d'un grand équipement sur le voisinage. Les caractéristiques portent sur l'aménagement des espaces accessibles aux publics et sur la composition des enveloppes des équipements. L'incapacité pour les usagers de s'asseoir, de traverser ou de s'abriter à proximité de ces nouvelles constructions traduit le manque de prises offertes aux piétons. Il se dessine ainsi une contradiction sur les objectifs de ces espaces offrant une accessibilité généralisée mais inappropriable par les piétons. En s'appuyant sur la notion de paradoxe énoncée dans une recherche intitulée *Les compositions de la marche en ville* (Thibaud, 2007), un axe de travail est proposé pour modifier les qualités spatiales, sensibles et sociales de ces espaces de déplacement : « la nécessité de mettre en place une pensée de l'ancrage, qui s'appuierait sur la mise à jour de la dimension charnelle de l'expérience urbaine. Le propos est osé. Il n'est pourtant ni vain, ni infondé. Marcher, faire du shopping, se saluer, attendre à l'arrêt d'un bus, utiliser les transports en commun... sont des expériences qui non seulement mettent en jeu une certaine sensualité chez le citadin (souvent dissimulée, la plupart du temps non consciente), mais aussi dévoile la qualité charnelle de la ville ou des objets urbains. » (Thomas, 2007). Ainsi, quelles sont les dimensions charnelles de ces édifices, îlots ou quartiers proposant une mixité programmatique ? Face à la généralisation des enseignes commerciales et au développement de ces monuments sportifs dans les projets urbains, comment transformer ou créer des espaces offrant une diversité de prises aux piétons ? La flexibilité est envisagée comme une réponse au manque d'urbanité dans les projets proposant une mixité programmatique.

La flexibilité des espaces ?

L'identification de ces configurations d'ambiance comme méthode exploratoire pour planifier et concevoir des équipements commerciaux ou sportifs permet aussi de sonder l'adaptabilité des espaces privés et publics. En effet, cette approche incite à se détacher de l'immuable mono-fonctionnalité des équipements et d'envisager la conception des fonctions de la ville comme une « offre urbaine flexible » (Bourdin, 2010). Nous pouvons envisager trois scénarios pour intégrer ces concentrations d'ambiances dans la ville. Le premier repose sur la diversité des accès à l'intérieur des complexes le long des axes routiers. Ces configurations pouvent entraîner une variation des rythmes de marche et de temps intermédiaire pour les passants, entre

l'observation des vitrines et l'entrée dans l'enceinte du bâtiment. Dans le deuxième scénario, le changement des fonctions est envisagé au niveau des rez-de-chaussée et des espaces environnant le bâtiment en construisant des structures capables d'accueillir différents usages : terrasse, animation, assise publique, etc. Dans le troisième scénario, les équipements privés sont imbriqués dans des espaces publics. Les activités commerçantes et sportives sont par exemple dispersées sous un parc en toiture. Ces exemples révèlent la nécessité d'anticiper cette flexibilité dans les stratégies urbaines. Selon Jean-Jacques Terrin, l'intégration du cycle de vie d'une construction au moment de la conception nécessite de « bâtir de nouveaux modèles de conception basés d'une part sur une meilleure collaboration entre les acteurs du projet, d'autre part sur une meilleure participation des usagers aux processus décisionnels » (Terrin J.-J., 2009, p. 56). Mais pour favoriser une relative flexibilité des usages, il s'agit aussi d'identifier des critères sur le dimensionnement des espaces accessibles aux publics.

Le dimensionnement des espaces

L'implantation et la conception d'équipement reposent principalement sur des données mesurables : des zones à identifier, des volumes à ne pas dépasser, des alignements à maîtriser, etc. En parallèle à cette approche quantitative, nous avons choisi d'évaluer l'architecture de ces mégastructures à partir des interfaces sensibles qui en caractérisent ses relations avec la ville. Il s'agit de saisir la perception et l'accessibilité entre les espaces privés et les espaces publics urbains. L'analyse du complexe commercial et sportif La Maladière nous a permis de saisir les enjeux spatiaux et sensibles qui se forment sur ces limites et interfaces. En effet, celles-ci ne constituent pas uniquement une ligne géométrique de démarcation urbaine et foncière des fonctions. Ces interfaces sensibles constituent aussi des lieux de passages qui connectent plusieurs quartiers ou relient des enclaves privées à leurs contextes proches. Ils sont envisagés comme un espace « entre » les bâtis, mais aussi une surface où les usagers peuvent « se tenir entre » deux milieux. Les exemples comme la situation d'aplomb-surplomb ou les variations d'ambiances avec l'aménagement des terrasses révèlent les potentiels d'urbanité dans ces espaces. Ainsi, la recherche sur les interfaces sensibles identifie les propriétés mesurables et incommensurables de la prégnance des équipements commerciaux et sportifs dans la ville.

La notion de « proxémie » pourrait définir cette relation entre l'architecture de ces bâtiments et son contexte. Cependant, il ne s'agit pas de faire référence au travail d'Edward Twitchell Hall (Hall E. T., 1966), qui fixe une dimension autour de l'individu selon ses interactions. Il s'agirait davantage de révéler l'évolution des configurations sensibles, de saisir l'élasticité des limites qui entourent les équipements, qui concentrent ces ambiances. Cette démarche implique de ne plus restreindre l'implantation et la conception de l'architecture des commerces et des stades à des zonages, mais d'envisager une dynamique de ces interfaces sensibles en fonction du contexte et selon les échelles du projet, à savoir de l'intimité au territoire du futur.

Références

Bourdin A. (2010), *L'urbanisme d'après crise,* Paris, Ed. De l'Aube

Geninasca Delefortrie Architectes (2011), *Singulier Pluriel,* Gollion, Infolio Editions

Hall E. T. (1966), *La dimension cachée,* Paris, Seuil
Laroche S. (2014), *L'architecture commerciale à l'usage des villes : ambiances, pratiques et projets* (Thèse de doctorat), Grenoble, Université de Grenoble
Terrin J.-J. (2009), *Conception collaborative pour innover en architecture : processus, methods, outils,* Paris, L'Harmattan
Thibaud J-P. (dir.), Bonnet A., Leroux M., Thomas R. (2007), *Les compositions de la marche en ville* (Rapport de recherché), Grenoble, Cresson
Thomas R. (2007), La ville charnelle, *Cosmopolitiques,* n ° 15, p. 5

Auteure

Sylvie Laroche est architecte et docteure en architecture. Elle est actuellement Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble. Elle est chercheure associée au Cresson, UMR CNRS 1563 Ambiances Architectures Urbanités, laboratoire implanté à l'ENSA Grenoble. Publications sur HAL : https://cv.archives-ouvertes.fr/sylvie-laroche